



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### carte du combattant

Question écrite n° 120346

### Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur l'inégalité de traitement entre les anciens combattants d'Afrique du Nord et en particulier ceux d'Algérie qui ont servi entre le 1er juillet 1964 et le 31 décembre 1967 alors que le climat qui régnait en Algérie à cette période était le même que pour ceux qui ont servi entre le 1er juillet 1962 et le 1er juillet 1964 et pour lesquels le « Titre de reconnaissance de la Nation » a été donné leur ouvrant les portes des services départementaux des anciens combattants. Dès lors, il lui demande si cette injustice peut être réparée en reconnaissant à ces soldats le titre d'anciens combattants.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lucien Degauchy](#)

**Circonscription :** Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120346

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

**Ministère attributaire :** Défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2011, page 11234

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)